

AVIS TECHNIQUE

n° 12/15-1701



DESCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol linoléum acoustique en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum en lés de 2 m de large apte à l'emploi dans les locaux UPEC au plus classés U4 P3 E1/2 C2⁽¹⁾ type Marmoleum decibel.

Le produit sera calandré en deux couches et disposera d'une semelle polyoléfine d'1 mm apportant une efficacité acoustique de 19 dB et une résistance au poinçonnement <0,20 mm.

Composé d'huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales, il sera naturellement antibactérien et résistera à la brûlure de cigarette.

Il bénéficiera d'une protection de surface d'usine TOPSHIELD² évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tachants type bétadine, éosine...

Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés Marmoform. La structure biphasé du cordon de soudure facilitera la pose et évitera l'enrassement.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽²⁾).

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type 640 eurostar special) suivant pré-conisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.2. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud

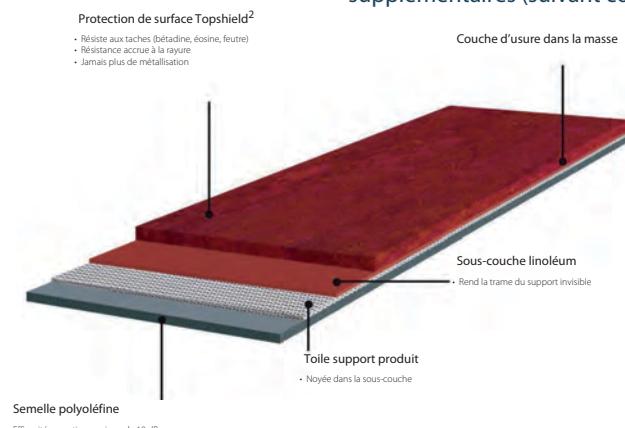
E2 : joints soudés à chaud + étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 60 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH⁽³⁾
- Composé de 94 % de matières provenant de ressources naturelles
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Marmoleum decibel
Avis Technique / DTA	n° 12/15-1701
Apte à l'emploi dans les locaux au plus classés	U4 P3 E1/2 C2
Epaisseur totale	3,5 mm
Couche d'usure	1,5 mm
Masse surfacique totale	3100 g/m²

Efficacité acoustique déclarée	ΔLw = 19dB
Poïçonnement rémanent	0,20 mm (exigence de la norme ≤ 0,30mm)
Réaction au feu	Cfl-s1* - 11-1093 (Université Gent)
Classification selon NF EN 686	23 - 33 - 41

* Satisfait à la réglementation M3

(1) Convient aussi pour les locaux U3 P3.

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.